

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 07 avril 2021 à 20h00 sous la présidence de M. Marque.

Etaient présents MMES et MM. José MARQUE, Blandine BENARBIA, Adrien PRUVOT, Catherine TSCHANZ, Bernard WYRZYKOWSKI, Jean-Michel ROUTHIER, Dominique PRUVOT, Marjorie BEAURAIN, Vincent MAISON, Jérémy CLERE, Christiane Diruit, Roselyne DUCHESNE.

Absent ayant donné pouvoir :

Mme Sophie VAUVRAY ayant donné pouvoir à Mme Blandine BENARBIA

Mr Antoine DUBOIS ayant donné pouvoir à Mr Adrien PRUVOT

Absent non excusé :

Mr Clément BENIATE

M. le Maire ouvre la séance à 20h08.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 04/12/2020

M. Routhier Jean-Michel fait une remarque sur la page 2 dans la partie « Eclairage Public ».

« La commission propose de réduire l'éclairage **de** (et non **à**) 5 heures par jour et par semaine. »

Le Conseil Municipal, approuve par 12 voix pour (abstention de M. Routhier Jean-Michel et Mme Diruit Christiane absents le jour du Conseil Municipal du 04 décembre 2020 et M. Beniate Clément absent ce jour).

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- Affaires scolaires, jeunesse, culture et sport

M. le Maire donne la parole à M. Adrien Pruvot.

M. Pruvot explique à l'assemblée le PREST (Projet Educatif Social Territorial) mis en place par la CABS afin de déterminer l'offre éducative et d'animation aux jeunes de notre territoire.

Un référent communal doit être nommé pour le suivi de ce projet. M. le Maire propose à l'assemblée de nommer M. Adrien Pruvot comme référent. Aucune objection, M. Adrien Pruvot sera donc le référent.

Concernant le problème d'eau froide aux écoles, M. Adrien Pruvot informe qu'une solution a été trouvée pour l'école maternelle.

La réparation du préau de l'école endommagé lors d'une tempête a débuté la semaine du 5 avril 2021.

La mise en place du sens unique de la rue des écoles le soir au moment de la sortie des classes est dans l'ensemble bien acceptée et respectée par les parents d'élèves.

M. Adrien Pruvot propose de réfléchir pour la mise en place du sens unique également à l'heure du midi.

Le projet du terrain multisports avance, des demandes de subvention (une subvention de 25% est déjà attribué par le département) ont été faites, des devis ont été effectués par deux entreprises.

Trois parcours sont retenus pour le projet des chemins de randonnée.

Pas de question de l'assemblée concernant le compte rendu de cette commission.

- Cadre de vie

M. le Maire donne la parole à Mme Tschanz Catherine

Mme Catherine Tschanz informe que la plantation des arbres prévue en bordure du stade au mois de mars et reportée au mois de novembre 2021 (Covid ou pas).

Des retours positifs concernant l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit.

Des demandes de subvention ont été demandées pour la restauration des puits (département et région). Une subvention du département à hauteur de 8079€ pour la réalisation du projet est accordée.

Des devis ont été demandés à 3 entreprises. Afin de répondre aux attentes de la région, ils ont du être refaits car ils ne correspondaient pas aux règles de l'art. Les devis corrigés, sont déjà renvoyés.

La récupération des eaux de pluies ne pourra se faire à côté de l'église. Une nouvelle étude est en cours pour délocaliser le projet à côté du local des pompiers au stade avec l'accord de l'agence de l'eau.

La remise du concours des maisons fleuries 2020 aura lieu en même temps que celle de 2021.

Un document d'inscription pour le concours 2021 est distribué aux habitants.

Le village est inscrit comme volontaire pour replanter des haies et ainsi protéger les animaux. La mare d'Offeu pourrait éventuellement être réhabilitée.

Le tronc du tilleul abattu à Elincourt n'étant pas en bon état, il sera transformé en hôtels à insectes.

Pas de question de l'assemblée concernant le compte rendu de cette commission.

- Commission fêtes et cérémonies

M. le Maire donne la parole à Mme Blandine Benarbia.

Mme Blandine Benarbia revient sur le repas des aînés qui n'a pas eu lieu cette année. Elle rappelle qu'en 2020, le budget du repas s'élevait à 4450€ pour le repas + 450€ de roses (offerte aux dames). Ce montant sera donc investi pour le prochain repas.

Un courrier d'annulation accompagné d'une carte pêle-mêle et d'une photo (pour les présents de l'année précédente) a été envoyé à chaque aînés de la commune.

Afin de prendre en compte les remarques et le décalage de l'âge de départ en retraite, la commission propose d'inviter les personnes de 62 ans et plus pour le prochain repas.

De plus, le repas ayant lieu le jour de la fête des grands-mères, plusieurs personnes ne peuvent y participer. C'est pourquoi, la commission propose de décaler la date du repas d'une semaine (avant ou après).

M. le Maire demande à l'assemblée de prendre part au vote pour le décalage à 62 ans.

Celui-ci approuve par 14 voix pour. (M. Beniate absent)

M. le Maire demande à l'assemblée de prendre part au vote pour le décalage de la date du repas.

Celui-ci approuve par 14 voix pour. (M. Beniate absent)

La cérémonie de la journée des droits de la femme a été annulée. Mme Blandine Benarbia rappelle que la femme à l'honneur de 2020 était Mme Devillers Isabelle. Le tableau de toutes les lauréates du concours depuis sa mise en place en 2003 est distribué à l'assemblée.

COMPTE ADMINISTRATIF CAMPING 2020 ET AFFECTATION DES RESULTATS

M. le Maire explique le budget en faisant la lecture de celui-ci par chapitre.

Le budget « fonctionnement » du camping pour l'année 2020 s'élève à :

Total des dépenses : 30152,09€

Total des recettes : 41398,03€

Soit un excédent de **11245,94€**

M. le Maire propose d'affecter le résultat dans le compte 002 (Excédent antérieur). Celui-ci s'élèvera donc à **18147.67€** pour l'année 2021.

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 13 voix pour. (M. Beniate, absent) et M. le Maire ne peut prendre part au vote.

Le budget « investissement » du camping pour l'année 2020 s'élève à :

Total des dépenses : 3203,04€

Total des recettes : 8052,30€

Soit un excédent de **4849,26€**

M. le Maire propose d'affecter le résultat dans le compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté). Celui-ci s'élèvera donc à **10253,81€** pour l'année 2021.

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 13 voix pour. (M. Beniate, absent) et M. le Maire ne peut prendre part au vote.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2020 ET AFFECTATION DES RESULTATS

M. le Maire explique le budget en faisant la lecture de celui-ci par chapitre.

Le budget « fonctionnement » de la commune pour l'année 2020 s'élève à :

Total des dépenses : 490816,63€

Total des recettes : 504207,81€

Soit un excédent de **13391,18€**

M. le Maire propose d'affecter le résultat dans le compte 002 (Excédent antérieur). Celui-ci s'élèvera donc à **86326,64€** pour l'année 2021.

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 13 voix pour. (M. Beniâte, absent) et M. le Maire ne peut prendre part au vote.

Le budget « investissement » de la commune pour l'année 2020 s'élève à :

Total des dépenses : 69744,87€

Total des recettes : 65312,09€

Soit un déficit de **4432,78€**

M. le Maire propose d'affecter le résultat dans le compte 001 (Solde d'exécution d'investissement reporté). Celui-ci s'élèvera donc à **45907,80€** pour l'année 2021.

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 13 voix pour. (M. Beniâte, absent) et M. le Maire ne peut prendre part au vote.

M. le Maire propose à l'assemblée de voter le compte de gestion du percepteur.

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 14 voix pour. (M. Beniâte, absent)

AMORTISSEMENT CAMPING POUR 2021

M. le Maire demande à l'assemblée de voter le montant de l'amortissement du camping pour l'année 2021, soit : **8 052,30€**.

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 14 voix pour. (M. Beniâte, absent)

AMORTISSEMENT COMMUNE POUR 2021

M. le Maire demande à l'assemblée de voter le montant de l'amortissement de la commune pour l'année 2021, soit : **10270,43€**.

Les membres du Conseil Municipal approuvent par 14 voix pour. (M. Beniate, absent)

ETAT DE LA DETTE

M. le Maire informe le Conseil Municipal sur l'état de la dette du camping qui s'élève à **4918,30€** au 01/01/2021.

M. le Maire informe également le Conseil Municipal sur l'état de la dette de la commune qui s'élève à **272365,10€** au 01/01/2021.

ENVELOPPE VOIRIE CABS

Une enveloppe de 17049€ est disponible auprès de la CABS. La CABS abondant à 20%, le montant totale de l'enveloppe s'élève à **20458,80€**.

Ce montant pourra être utilisé pour d'éventuels travaux de voirie.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

- Cabinet médical

M. le Maire remercie tous les artisans intervenus sur le chantier.

Les factures sont en cours de paiement pour un montant HT de 130 000€. Une subvention de 52000€ a été accordée.

- Cuve à eaux

Une subvention est accordée par l'agence de l'eau d'un montant de 8000€ mais les travaux doivent être fait avant le 13 août 2021.

- Puits

Des demandes ont été faites auprès du département, en attente d'accord...

- Logement au-dessus du cabinet médical

En attente des retours de demande de subvention

- Plateau d'évolution

En attente des retours de demande de subvention. Pour l'instant la CABS alloue une enveloppe de 19000€ pour ce projet.

- D'autres projets

- Mur du cimetière
- Lotissement « Bouvet »
- Terrain + bornage de la rue des écoles jusqu'au parking de la cuve gaz
- Logement Communal Valérie (en attente d'accord de subvention)
- Achat d'un véhicule

Un investissement d'environ 200 000€ serai nécessaire pour la réalisation des projets.

M. le Maire demande à l'assemblée son accord pour la contractualisation d'un crédit de 80000€ et l'ouverture d'une ligne de crédit.

- Travaux Camping

Le camping dispose de 17 nouveaux emplacements mobil homes à 1780€.

Les portes ont été changées pour environ 5000€

Les travaux d'assainissement sont effectués pour environ 12000€

La motorisation du portail et la pose de caméras est terminée

La fresque sur le mur du camping sera réalisée pour un montant de 1477€

Un investissement de 32000€ est à prévoir.

M. le Maire propose 2 solutions

- prendre la somme du budget « fonctionnement du camping » pour l'investissement
- ou souscrire un emprunt de 20 000€.

M. le Maire demande l'autorisation à l'assemblée de contacter les banques.

Les membres du Conseil Municipal donne leur accord par 14 voix pour. (M. Beniate, absent)

PREPARATION BUDGET PRIMITIF 2021 CAMPING ET COMMUNE

Une commission des finances est prévue lundi 12 avril à 20h00 afin de préparer le Conseil Municipal du mercredi 14 avril à 18h30.

ACHAT D'UN VEHICULE

Afin d'améliorer les déplacements des employés communaux, l'achat d'un nouveau véhicule est nécessaire.

M. le maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'un kangoo de 185000 kms en bon état général est à vendre.

M. le Maire demande l'autorisation à l'assemblée d'acheter ce véhicule.

Les membres du Conseil Municipal donne leur accord par 14 voix pour. (M. Beniate, absent)

EMPRUNTS

M. le Maire demande à l'assemblée l'autorisation d'emprunter 80000€ et d'effectuer l'ouverture d'une ligne de crédit ou de souscrire un emprunt plus important.

Les membres du Conseil Municipal donne leur accord par 14 voix pour. (M. Beniate, absent)

REMBOURSEMENT DE FRAIS A UN ELU ET A UNE EMPLOYEE

Mme Catherine TSCHANZ a effectué un achat de charmilles chez GAMM VERT pour un montant de 79,50€. Elle a réglé cette dépense personnellement.

M. le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de procéder au remboursement de cette somme.

Les membres du Conseil Municipal donne leur accord par 14 voix pour. (M. Beniate, absent)

Mme Pauline Planquart a effectué un achat de ramettes de papier chez BUREAU VALLEE pour un montant de 13,90€. Elle a réglé cette dépense personnellement.

M. le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de procéder au remboursement de cette somme.

Les membres du Conseil Municipal donne leur accord par 14 voix pour. (M. Beniate, absent)

DELIBERATION DE TARIFS DES EMPLACEMENTS DU NOUVEAU COLUMBARIUM

M. le Maire rappelle que le montant d'une place sur l'ancien columbarium est facturé 650€.

M. le Maire propose que la place sur le nouveau columbarium soit identique soit 650€.

Les membres du Conseil Municipal donne leur accord par 14 voix pour. (M. Beniate, absent)

DELIBERATION DE TARIFS DES CAVURNES

M. le Maire propose à l'assemblée que le tarif de 40€ soit appliqué pour l'emplacement d'une cavurne.

Les membres du Conseil Municipal donne leur accord par 14 voix pour. (M. Beniate, absent)

FORMATION DES ELUS

M. le Maire laisse la parole à Catherine Tschanz.

Mme Catherine Tschanz rappelle aux élus que la fiche de renseignement est à renvoyer par leur soin accompagné de la copie de leur carte d'identité.

Un délai de réponse de 2 mois est nécessaire après la réception des fiches pour prévoir les dates de formation.

DIVERS

Monsieur le Maire informe l'assemblée du retour en service de Monsieur DEPOILLY il sera chargé de la gestion des salles, de la distribution du courrier, il peut également effectuer des travaux de peinture et de divers travaux d'entretien voirie et bâtiment selon sa fiche de poste.

Les horaires de travail des employés municipaux ont été harmonisés :

8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h30

Du lundi au vendredi midi pour Messieurs Plevert et Sauzet

Messieurs Blond et Depoilly sont présents le vendredi après-midi

Mr Depoilly est présent le samedi matin

M. le Maire laisse la parole à Mr Routhier Jean-Michel concernant le mur du cimetière.

Mr Routhier Jean-Michel a fait réaliser plusieurs devis. Celui de l'entreprise FARCY a retenue son attention (meilleure qualité prix).

L'entreprise propose 2 types de clôtures :

- 1- identique à celle déjà présente mais teintée dans la masse pour éviter de repeindre régulièrement.
- 2- pierres sèches.

La fourniture du portillon en remplacement de celui de l'accès aux poubelles est prévu dans le prix.

Mr Routhier Jean-Michel fait passer les photos pour que l'assemblée puisse faire son choix.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour l'option 1 couleur beige par 14 voix pour. (M. Beniate, absent)

M. le Maire informe l'assemblée que le bail de location du cabinet médical a été signé.

QUESTIONS DIVERSES

Mr Adrien Pruvot informe l'assemblée que les archives vont partir prochainement en désinfection après 3 mois de séchage.

Mr Jean-Michel Routhier demande de contacter l'entreprise COVAGE pour la fibre car certains administrés seraient déjà éligibles.

Mme Pruvot Dominique fait part de la remarque de Mr Delamotte concernant l'état de la route. Il a été obligé d'installer une pompe.

Mme Beurain Marjorie demande ce qui peut être fait pour réduire la vitesse dans la rue de l'Abreuvoir. De plus, dans cette rue un habitant laisse des voitures non roulant sur la chaussée. M. le Maire va prendre un arrêté pour l'interdiction de stationner plus de 7 jours sur la chaussée.

Mr Vincent Maison expose la demande Mr Amourette concernant un arbre de la voyette qui appartiendrait à la commune. M. le Maire est allé voir cet arbre, celui-ci étant en bonne santé, l'arbre ne sera pas abattu. Un écrit sera envoyé à Mr Amourette.

Mr Jérémy Cléré évoque la continuité des plaintes des motos qui désormais, se rendent dans les champs et abime les cultures.

Mme Tschanz Catherine demande l'adhésion à « Maison Paysanne », association pour le petit patrimoine et construction traditionnelle.

Cette proposition sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Mme Tschanz Catherine demande si une subvention peut être attribuée au club photo de Woincourt (Photo Somme) pour le prêt de matériel.

Cette demande sera mise à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Séance levée à 22h30

